E-HANDI TOUR GUIDE DE L’INCLUSION INNOVANTE DES PSDH

IDENTIFICATION

Titre de la pratique exemplaire :

Charte de la Diversité.

Promoteur de l'initiative :

IMS Luxembourg Charte de la Diversité - Promotion de la Diversité et de l'Inclusion dans les Organisations

Pays :

Luxembourg

Site internet :

[www.chartediversite.lu](http://www.chartediversite.lu/)

Contact :

info@chartediversite.lu

DÉTAIL DE L'INITIATIVE :

Année(s) de mise en œuvre : 2012 à aujourd'hui.

Groupe(s) cible(s) :

Entreprises, organisations publiques et privées, institutions éducatives.

Description :

La Charte de la Diversité, promue par IMS Luxembourg, est une initiative qui vise à encourager les entreprises et les organisations à adopter et promouvoir la diversité et l'inclusion dans leurs structures. En signant cette charte, les organisations s'engagent formellement à respecter et à valoriser la diversité sous toutes ses formes (genre, âge, handicap, origine ethnique, orientation sexuelle, etc.), à lutter contre les discriminations, et à mettre en place des actions concrètes pour favoriser l'inclusion.

IMS Luxembourg, reconnu pour son rôle de soutien aux organisations dans le cadre du développement durable, a élargi son champ d'action pour inclure la diversité et l'inclusion sous l'axe "People", en créant des outils et des initiatives pour faciliter l'intégration des personnes en situation de handicap (PSH) dans le monde du travail.

Engagement formel :

Les organisations signent un document officiel, la Charte de la Diversité, qui les engage à respecter les principes de diversité et d'inclusion. Cette signature représente un engagement moral et stratégique de la part des entreprises pour créer un environnement de travail inclusif.

Formation et Sensibilisation :

IMS Luxembourg organise régulièrement des ateliers, des formations et des séminaires pour sensibiliser les employés et les dirigeants aux enjeux de la diversité et de l'inclusion. Des initiatives telles que les "Cafés pour l'emploi" permettent de mettre en relation des PSH avec des employeurs potentiels, favorisant ainsi une meilleure intégration dans le marché du travail.

Évaluation et Suivi :

Les entreprises signataires sont encouragées à évaluer régulièrement leurs pratiques en matière de diversité et d'inclusion, à travers des outils comme le site Handidiag.lu. Ce site permet aux organisations de dresser un état des lieux de leurs pratiques et d'obtenir des recommandations pour s'améliorer continuellement. Les résultats de ces évaluations sont souvent partagés sous forme de rapports annuels, permettant ainsi un suivi transparent des progrès réalisés.

Partage des Bonnes Pratiques :

IMS Luxembourg facilite le partage d'expériences et de bonnes pratiques entre les signataires lors de réunions et de conférences. Cela inclut des ressources comme des e-books, des guides pratiques, et des kits de communication, qui sont régulièrement mis à jour pour refléter les meilleures pratiques en matière d'inclusion.

DOMAINE :

Facilitation de l'accès à l'emploi :

Programmes qui améliorent directement l'accès aux opportunités d'emploi, y compris pour les personnes en situation de handicap, et préparent ces dernières à intégrer le marché du travail ordinaire. IMS met en relation les entreprises avec des ateliers protégés pour faciliter l'intégration des PSH dans des emplois réguliers.

Renforcement des compétences transversales :

Encourager le développement de compétences clés telles que les aptitudes émotionnelles et relationnelles, essentielles pour réussir dans un environnement professionnel diversifié. IMS propose des formations pour aider les organisations à développer ces compétences.

Formation spécialisée pour les éducateurs et professionnels :

Proposer des formations ciblées pour les éducateurs et autres professionnels afin de les doter des outils nécessaires pour soutenir efficacement l'inclusion des PSH, avec un accent particulier sur la sensibilisation à la neurodiversité et aux divers aspects de l'inclusion.

PRODUITS / RÉSULTATS :

Type de produit :

Matériel pédagogique, guides pratiques, ressources en ligne, rapports d'évaluation, vidéos de sensibilisation.

Brève description :

La Charte de la Diversité a conduit à la production de divers guides et outils, notamment des ressources en ligne, des rapports d'évaluation, et des vidéos de sensibilisation. Ces outils sont conçus pour aider les organisations à mettre en œuvre des pratiques inclusives et à suivre l'impact de ces pratiques sur l'inclusion professionnelle des PSDH.

IMPACT ET TRANSFÉRABILITÉ :

Impact sur les groupes cibles :

La Charte de la Diversité a considérablement amélioré l'intégration professionnelle des PSH en incitant les entreprises à adopter des pratiques inclusives. Les signataires de la charte rapportent une meilleure cohésion d'équipe, une plus grande innovation, et une performance globale améliorée grâce à la diversité.

Autre description :

Cette pratique peut être adaptée et reproduite dans différents contextes ou régions en ajustant les programmes de sensibilisation et de formation aux spécificités culturelles et légales locales. Les ressources et outils développés par IMS Luxembourg peuvent être utilisés par toute organisation souhaitant promouvoir la diversité et l'inclusion, servant ainsi de modèle inspirant pour d'autres pays.